

CABINET DE CURIOSITÉS SOCIOLOGIQUES chronique de Gérald Bronner

Le dilemme du vaccin

Nous avons tendance à surévaluer les risques très faibles. Et une dissymétrie psychologique entre l'action et l'inaction peut fausser notre jugement.



Récemment, un couple a dû répondre devant les tribunaux de sa volonté de ne pas faire vacciner ses enfants. Les deux parents ont tenu à souligner qu'ils n'appartiennent pas à une secte : ce sont des gens ordinaires. Cette précision n'est pas anodine, le combat contre les vaccins ayant longtemps été le fait de groupuscules parfois religieux. On a sans doute affaire à un symptôme de l'époque. Plusieurs enquêtes montrent en effet que la méfiance vis-à-vis des vaccins connaît une progression inquiétante ; elle a été multipliée par quatre durant les dix dernières années en France.

Or, s'il est une technologie qui a fait la démonstration de ses bienfaits pour la santé publique, c'est celle de la vaccination. On assiste néanmoins à une diffusion dans l'espace public d'arguments anti-vaccins qui, auparavant, demeuraient confinés. La dérégulation du marché des idées que constitue Internet favorise parfois le démagogisme cognitif, c'est-à-dire les opinions qui flattent les penes les moins honorables de notre esprit. En l'occurrence, notre esprit n'est pas toujours bien préparé à concevoir rationnellement le risque, et le vaccin en pâtit sans aucun doute.

Face au vaccin, notre cerveau peut s'égarer de deux façons au moins. La première a été relevée par des chercheurs qui s'intéressaient aux courses de chevaux. Ils ont découvert que les joueurs se faisaient une assez bonne idée des chances qu'ils avaient de gagner, sauf dans deux cas : lorsque les chevaux avaient de faibles probabilités de

l'emporter ou, au contraire, lorsqu'ils étaient favoris. Ces résultats ont été par la suite confirmés et affinés dans les années 1990 et l'on a pu montrer qu'au-delà des courses de chevaux, les faibles probabilités sont d'ordinaire perçues comme 10 à 15 fois supérieures à ce qu'elles sont ! Dans ces conditions, si l'attention de nos concitoyens est attirée sur des risques très faibles, comme dans



VACCINATION : la méfiance a augmenté au sein de la population. Un biais de jugement joue un rôle.

le cas de la vaccination, on peut penser qu'ils ne parviendront pas toujours à une conclusion rationnelle.

Mais il y a plus. La vaccination implique un acte volontaire, le fait de ne pas se faire vacciner aussi. Dans le premier cas cependant, celui qui hésite se trouvera dans le cadre mental de l'action, tandis que dans le second, il se trouvera dans celui de l'inaction.

C'est fondamental. Supposons que vous ayez parié sur une option A et que c'est B qui se réalise et vous fasse perdre 1 000 euros. Supposons à présent que vous ayez d'abord

parié sur l'option B, mais que finalement vous retiriez votre mise pour la placer sur A ; vous perdrez aussi 1 000 euros. Mais chacun peut comprendre que dans le second cas, vous aurez plus de regrets que dans le premier.

En effet, dans les deux situations, vous avez raté l'occasion de gagner la somme, mais, dans le premier scénario, vous n'avez qu'à regretter les conséquences de votre inaction, tandis que dans le second vous devez faire face aux conséquences de votre action. Cette dissymétrie du jugement est un trait psychologique très répandu. D'une façon générale, nous ne voulons pas nous rendre coupables d'une action dont les conséquences seraient moralement condamnables, et nous sommes moins regardants lorsque ces conséquences découlent d'une inaction.

C'est là l'une des aides les plus précieuses à la rhétorique anti-vaccin. Il semble que certains parents préfèrent abandonner leur enfant aux conséquences de leur inaction plutôt qu'à celles de leur action. Ainsi, lorsque le couple évoqué au début de cette chronique affirme qu'il ne souhaite pas « jouer à la roulette russe » avec la santé de ses enfants en les faisant vacciner, il ne paraît pas imaginer qu'il surévalue dangereusement le risque possible du vaccin et qu'il joue à un jeu bien plus problématique en préférant l'abstention à l'action. Si les raisonnements de ce type devant le risque devaient se répandre encore dans notre société, nous serions face à un réel problème de santé publique. ■

Gérald BRONNER est professeur de sociologie à l'Université Paris-Diderot.